



# Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche

Programme européen Leader

## Rapport annuel 2013 et perspectives 2014

Document proposé au Comité de programmation du 22 avril 2014

### Introduction

#### 1. Etat d'avancement du programme

- 1.1 Nombre et liste des dossiers présentés à la programmation en CP, et selon l'axe stratégique par le territoire
- 1.2 Répartition des projets présentés à la programmation en CP, selon les fiches dispositifs
- 1.3 Répartition des projets présentés à la programmation en CP, selon la nature du maître d'ouvrage
- 1.4 Répartition des projets présentés à la programmation en CP, selon l'échelle territoriale

#### 2. Résultats financiers

- 2.1. Tableau général récapitulatif
- 2.2 Cofinancements / fiche-action, depuis le début de la programmation

#### 3. Instances du programme

- 3.1 Le Comité de programmation
- 3.2 Comités techniques et autres instances

#### 4. Animation du programme en 2013

- 4.1 Accompagner les maîtres d'ouvrage
- 4.2 Animer et mettre en œuvre le programme
- 4.3 Participer à la mise en réseau
- 4.4 Fonctionnement administratif du programme
- 4.5 Communication
- 4.6 L'évaluation/capitalisation
- 4.7 Contacts et orientations

#### 5. La coopération

#### 6. Valeur ajoutée Leader

### Conclusion

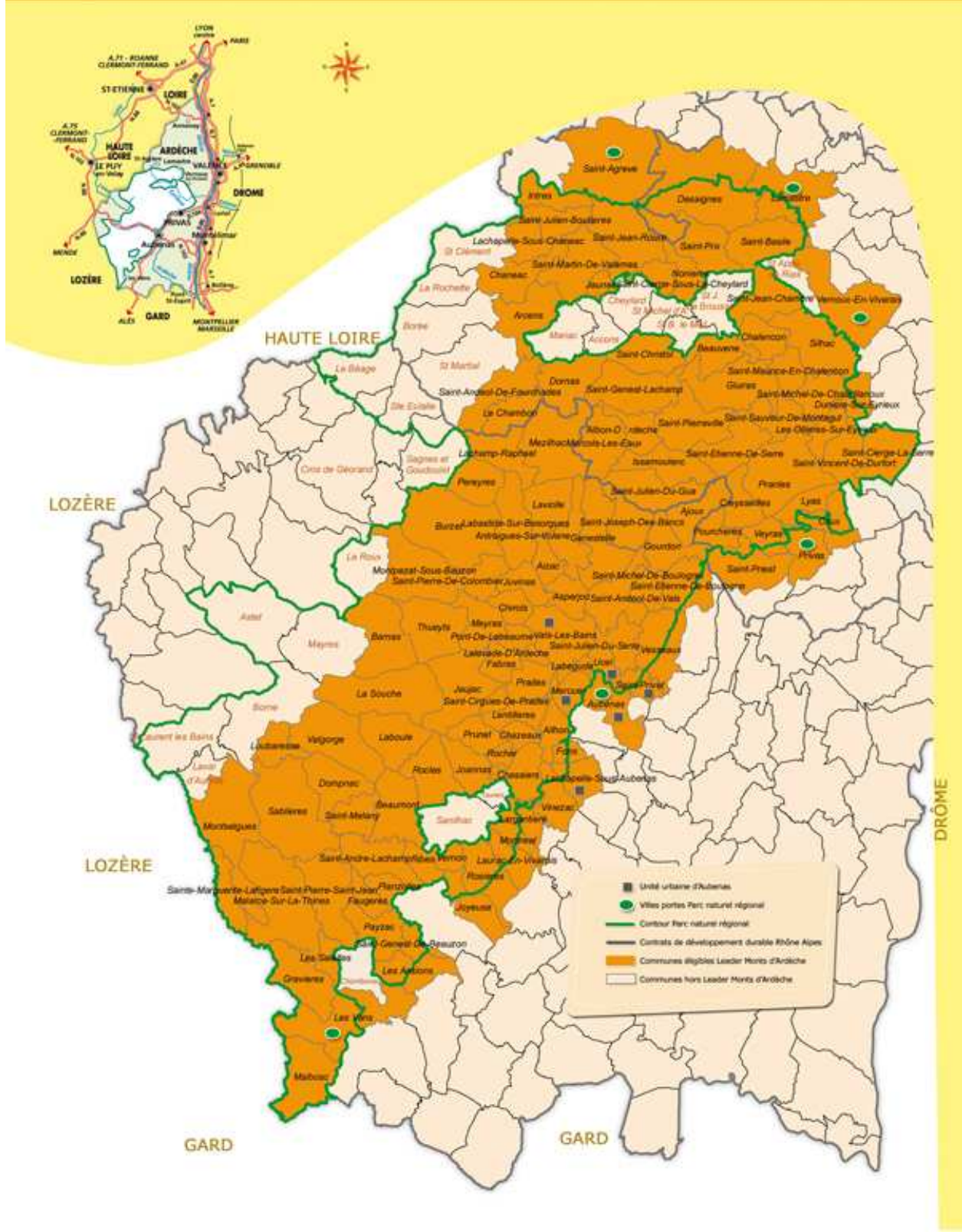
GAL des Monts d'Ardèche – Domaine de Rochemure – 07 380 JAUJAC

Tél : 04 75 36 38 60 – Fax : 04 75 36 38 61

Chef de projet Leader : Elisa Jaffrennou - Courriel : [ejaffrennou@parc-monts-ardeche.fr](mailto:ejaffrennou@parc-monts-ardeche.fr)

[www.vivre-monts-ardeche.fr](http://www.vivre-monts-ardeche.fr)





# Introduction

La stratégie du GAL des Monts d'Ardèche vise à favoriser le maintien et l'accueil d'actifs. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le GAL :

- Soutient les activités et les emplois
- Améliore la qualité de vie
- S'appuie sur les patrimoines comme facteur de développement
- Expérimente des outils en faveur des acteurs du territoire

Pour ce faire, le GAL dispose de 1 995 000 € de FEADER.

L'année 2013, 5<sup>ème</sup> année de mise en œuvre du programme, a été marquée par :

- Mise en œuvre des réorientations suite à l'évaluation à mi-parcours
- Une continuité dans l'action du GAL
- L'organisation de 2 cafés Leader
- La modification de la maquette financière afin d'intégrer la dotation complémentaire de 100 000 €
- La poursuite de la coopération interterritoriale engagée et la construction de deux nouvelles coopérations transnationales sur le thème « Coopérer pour questionner la ruralité »
- La participation aux échanges régionaux
- L'atteinte des objectifs fixés par l'Etat pour l'année 2013 (55 % de paiements cumulés au 31 décembre)
- L'engagement dans le dernier tiers du programme : gestion de fin de programmation, stratégie de programmation de fin de programme
- L'accueil d'une nouvelle gestionnaire au 1<sup>er</sup> septembre 2013 : Marthe Babay

## 1. Etat d'avancement du programme

### 1.1 Nombre et liste des dossiers présentés à la programmation en CP, et selon l'axe stratégique par le territoire

Avancement de la programmation au 31/12/2013

Fiche-action	Nombre de dossiers / montants FEADER programmés en 2009	Nombre de dossiers / Montants FEADER programmés en 2010	Nombre de dossiers / Montants FEADER programmés en 2011	Nombre de dossiers / Montants FEADER programmés en 2012	Nombre de dossiers / Montants FEADER programmés en 2013	Total (Nombre de dossiers et montants FEADER) *	% de la fiche-action *	% de la maquette globale *
1 : Développer et structurer les potentiels locaux d'emplois et d'activités	5 45 069,83 €	8 52 511,43 €	3 25 022 €	6 53 990 €	7 82 671.22 €	29 248 235,02 €	71,95%	12,44%
2 : Soutenir le développement des services à la population	7 61 908,62 €	2 11 104,80 €	9 64 499 €	5 49 611 €	3 23 061.48 €	26 194 439,72 €	89,60%	9,75%
3 : S'appuyer sur les patrimoines comme facteur de développement	6 37 127,90 €	7 83 624,07 €	4 45 322 €	9 185 991 €	9 126 382.73 €	35 463 353,70 €	72,97%	23,23%
4 : Expérimenter de nouveaux outils en faveur du maintien et de l'accueil d'actifs	2 11 000,00 €	2 20 637,81 €	1 4 072,40 €	5 39 490 €	12 117 376.52 €	22 177 153,60 €	57,52%	8,88%
5 : Coopérer pour questionner la ruralité	0	1 3 300 €	1 20 500 €	1 20 500 €	0	3 44 300 €	46,63%	2,22%
6 : Mise en œuvre du programme	4 75 204,85 €	1 50 534,00 €	2 55 311 €	1 52 250 €	1 55 118 €	9 285 574,68 €	72,30%	14,31%
<b>Total</b>	<b>24 dossiers</b> <b>230 311,20 €</b>	<b>21 dossiers</b> <b>221 710,11€</b>	<b>20 dossiers</b> <b>214 726,40 €</b>	<b>27 dossiers</b> <b>401 832 €</b>	<b>32 dossiers</b> <b>404 609.95 €</b>	<b>123 dossiers</b> <b>1 413 056,72 €</b>		<b>70,83%</b>

\* Les écarts entre ces colonnes et la somme des années 2009 à 2013 sont dus à l'intégration des reliquats sur les opérations soldées et des avenants (à la hausse comme à la baisse).

Avancement global du programme (opportunité et programmation)

En 2013, le Comité de programmation du GAL a validé :

- 25 dossiers en opportunité
- 32 dossiers en programmation (voir liste en annexe)

Pour les années précédentes, se reporter aux bilans annuels correspondant.

L'avancement global du programme est donc le suivant fin 2013 :

Par fiche-action	FEADER prévu (1)	FEADER mobilisé en opportunité (2)	FEADER programmé (3)	FEADER disponible (1)-(2)-(3)	FEADER disponible en %
<b>1) Développer et structurer les potentiels locaux d'emplois et d'activités</b>	<b>345 000,00</b>	<b>77 868,75</b>	<b>248 235,02</b>	<b>18 896,23</b>	<b>5,48%</b>
a) Structuration et développement		7 915,60	106 017,00		
b) Emergence, relance, adaptation		0,00	88 062,12		
c) Construction d'offres d'activités			24 858,45		
d) Services aux professionnels					
e) Performance environnementale					
f) Projets exemplaires de locaux		69 953,15	20 666,76		
g) Domaine pastoral			8 630,69		
<b>2) Soutenir le développement des services à la population</b>	<b>217 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>194 439,72</b>	<b>22 560,28</b>	<b>10,40%</b>
a) Offre culturelle	100 000,00		92 415,75	7 584,25	
b) Petite enfance et enfance	30 000,00		41 198,36	-11 198,36	
c) Services de santé	20 000,00		12 532,17	7 467,83	
d) Services innovants	50 000,00		31 911,95	18 088,05	
e) Accès au logement et au foncier	10 000,00			10 000,00	
f) Citoyenneté, lien social, intégration	20 000,00		16 381,49	3 618,51	
g) Services pour les actifs	10 000,00			10 000,00	
h) Télétravail et TIC	10 000,00			10 000,00	
<b>3) S'appuyer sur les patrimoines comme facteur de développement</b>	<b>635 000,00</b>	<b>107 370,13</b>	<b>463 353,70</b>	<b>64 276,17</b>	<b>10,12%</b>
a) Valorisation des patrimoines			71 809,41	-71 809,41	
b) Démarches d'interprétation			20 120,81	-20 120,81	
c) Résidences d'artistes	100 000,00		73 844,31	26 155,69	
d) Sentiers de randonnées	30 000,00		4 743,75	25 256,25	
e) Pôles thématiques		6 716,00		-6 716,00	
f) Citoyenneté, lien social, intégration			13 239,06	-13 239,06	
g) Gestion concertée de l'espace	200 000,00	67 921,62	170 315,26	-38 236,88	
h) Multifonctionnalité - reconquête		32 732,51	109 281,10	-142 013,61	
<b>4) Expérimenter de nouveaux outils en faveur du maintien et de l'accueil d'actifs</b>	<b>308 000,00</b>	<b>84 723,40</b>	<b>177 153,60</b>	<b>46 123,00</b>	<b>14,98%</b>
a) Soutien aux territoires de projet	270 000,00	55 224,30	120 361,31	94 414,39	
b) Etudes, recherches-actions		14 971,60	12 222,22	-27 193,82	
c) Mobilisation et implication d'acteurs		14 527,50	12 486,08	-27 013,58	
d) Amélioration accueil et accompagnement			32 083,99	-32 083,99	

e) Carrefour de l'accueil				0,00	
<b>5) Coopérer pour questionner la ruralité</b>	<b>95 000,00</b>		<b>44 300,00</b>	<b>50 700,00</b>	<b>53,37%</b>
<b>6) Mise en œuvre du programme Leader Monts d'Ardèche</b>	<b>395 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>285 574,68</b>	<b>109 425,32</b>	<b>27,70%</b>
a) Animation et gestion			254 891,85		
b) Communication			12 181,09		
c) Évènementiel Leader			4 598,66		
d) Frais de fonctionnement					
e) Système d'information					
f) Evaluation			13 903,08		
g) Etudes-actions et recherches					
<b>Total</b>	<b>1 995 000,00</b>	<b>269 962,28</b>	<b>1 413 056,72</b>	<b>311 981,00</b>	<b>15,64%</b>

#### Dossiers soldés :

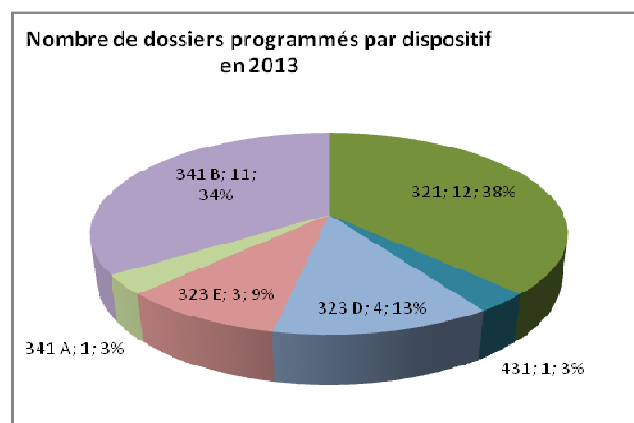
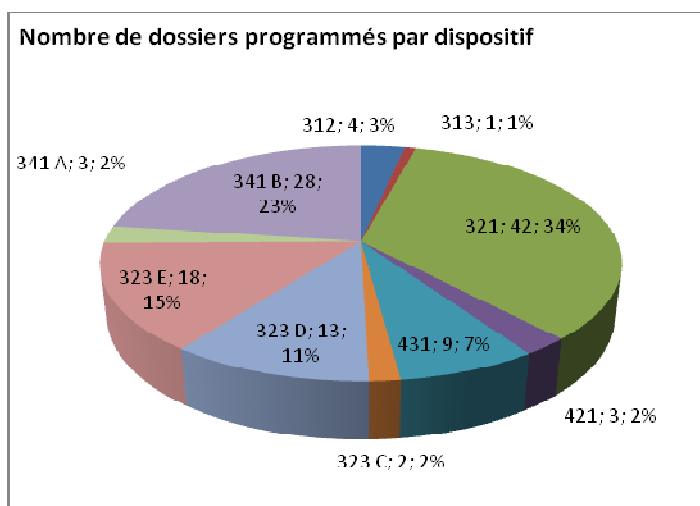
Fin 2013, 78 dossiers sur 123 dossiers programmés ont été soldés, dont 24 en 2013. 21 demandes supplémentaires sont également en cours d'instruction pour mise en paiement, soit en tout 99 dossiers déposés pour paiement à l'ASP (représentant 80,48 % des dossiers programmés).

## 1.2 Répartition des projets présentés à la programmation en CP, selon les fiches dispositifs

Préciser (hors animation) la répartition des projets instruits, selon les fiches dispositifs.

Compléter par un commentaire si nécessaire (raisons pour lesquelles certaines mesures n'ont pas été ouvertes). Garder la mémoire de l'année N-1 pour permettre de voir l'évolution.

Répartition des projets par dispositifs (dispositif ; nombre de dossiers ; pourcentage) sur l'ensemble de la programmation



Les dispositifs 111 B, 311, 331 et 413/351 n'ont pas été activés en 2013. Cela s'explique en partie par leur spécificité (bénéficiaires, actions éligibles...), les lignes de partage entre Leader et le FEADER en ligne directe. Il est à noter que les dispositifs 311 et 331 n'ont plus de dotation FEADER suite au dernier avenant à la convention validé en Comité de programmation le 26 mars 2013. Par

ailleurs les dispositifs 111B et 351 sont des dispositifs les moins dotés de la maquette financière ; ils se situent en effet plus à la marge de la stratégie du programme.

*Evolution par année du nombre de dossiers par dispositif*

Dispositif		Nombre de dossiers					Total	
		2009	2010	2011	2012	2013	Montants FEADER	Nombre de dossiers
111 B	Information et diffusion	0	0	0	0	0	0	0
311	Diversification non agricole	0	0	0	0	0	0	0
312	Création et développement de micro entreprises	2	0	2	0	0	40 146,14 €	4
313	Promotion activités touristiques	0	1	0	0	0	8 747,02 €	1
321	Services de base	8	6	9	7	12	329 226,56 €	42
323 C	Pastoralisme	0	2	0	0	0	8 630,69 €	2
323 D	Patrimoine naturel	1	0	3	5	4	229 572,00 €	13
323 E	Patrimoine culturel	5	8	1	2	3	183 757,34 €	18
331	Formation et information	0	0	0	0	0	0	3
341 A	Développement filière forêt bois	0	0	0	2	1	42 589,25 €	28
341 B	Développement hors filière forêt bois	4	2	2	9	11	240 513,04 €	2
421	Coopération	0	1	1	1		44 300,00 €	3
413-351	Mesure spéciale Leader	<i>Dispositif non activé</i>		0	0	0	0	
<b>Total</b>		<b>20</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>32</b>	<b>1 127 482.04 €</b>	<b>114</b>
PM : animation 431	Animation et fonctionnement global	4	1	2	1	1	285 574,68 €	9

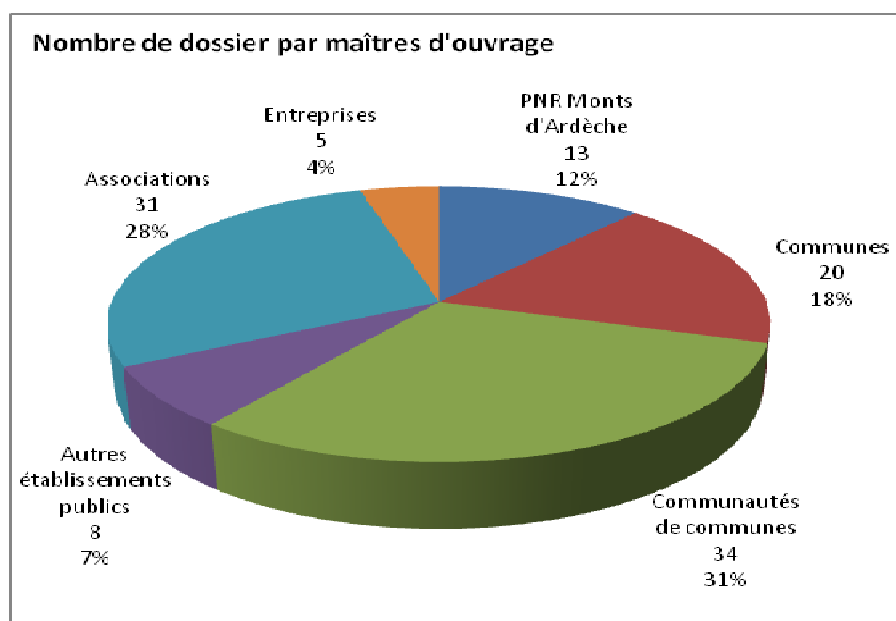
### 1.3 Répartition des projets présentés à la programmation en CP, selon la nature du maître d'ouvrage

*Répartition des projets par type de maîtres d'ouvrage (maître d'ouvrage ; nombre de dossiers ; pourcentage)*

Sur les dossiers programmés (hors animation et coopération) depuis le démarrage, soit 111 dossiers :

- 75 sont portés par des maîtres d'ouvrage publics, ce qui représente 34 maîtres d'ouvrage distincts :
  - PNR des Monts d'Ardèche (hors animation et coopération)
  - 14 communes
  - 14 Communautés de communes
  - 5 autres établissements publics (Chambre d'agriculture, SIVU des Inforoutes, Pays de l'Ardèche méridionale, Théâtre de la Ville de Privas et CRPF)

- 36 sont portés par des maîtres d'ouvrage privés, ce qui représente 26 maîtres d'ouvrage distincts :
  - 21 associations
  - 5 entreprises



*Evolution par année du nombre de dossiers par type de maîtres d'ouvrage (hors animation et coopération)*

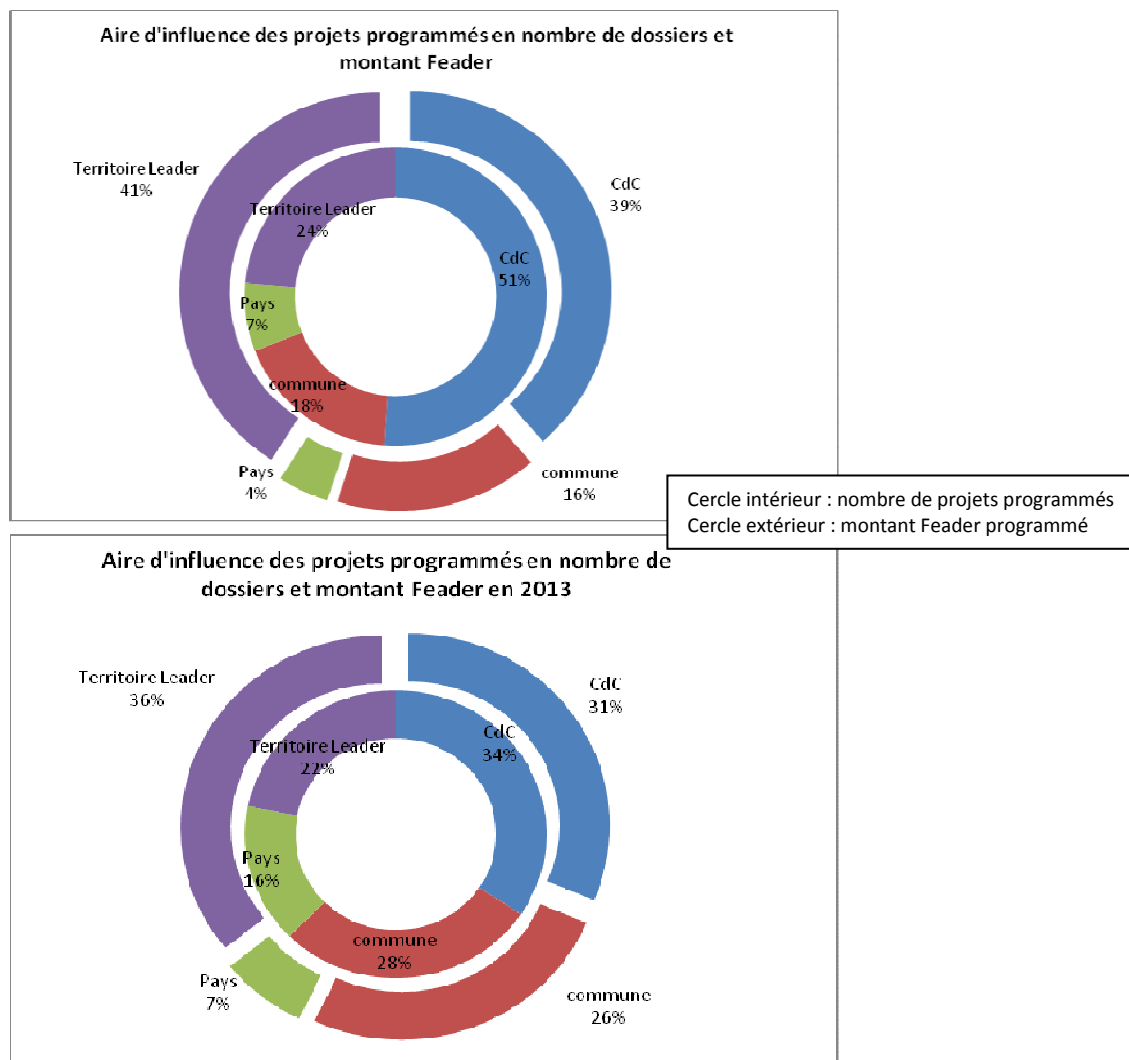
Type de maître d'ouvrage	Nombre de dossiers					Total
	2009	2010	2011	2012	2013	
Parc	5	1	0	4	3	13
Communes	3	3	3	5	6	20
Communautés de communes	1	5	6	9	13	34
Autres établissement publics	1	1	2	3	1	8
Associations	8	8	4	4	8	31
Entreprises	2	1	2	0	0	5
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>31</b>	<b>111</b>

#### **1.4 Répartition des projets présentés à la programmation en CP, selon l'échelle territoriale**

Sur l'ensemble des dossiers programmés, 24% des projets impactent la totalité du territoire Leader (41% du Feader) et 51% ont, à minima, une portée intercommunale (39% du Feader). Il est cependant à noter qu'une majorité des projets portés à l'échelle communale ou intercommunale ont une aire d'influence plus vaste que la localisation même de l'opération. Les impacts réels des projets en termes d'activité, d'emploi ou encore de services sont en effet difficilement quantifiables. Par ailleurs, une partie des projets soutenus ont également un impact au-delà du périmètre Leader.



Les données énoncées et graphiques ci-dessous visent donc à donner un ordre d'idée général mais ne sont pas révélateurs de l'impact territorial réel des projets financés par Leader. L'aire d'influence des projets fera l'objet d'une étude plus poussée à l'occasion de l'évaluation finale du programme en s'appuyant sur des éléments d'appréciation qualitatifs quant au bilan des projets soutenus.



## 1.5 Répartition thématique des projets validés en opportunité en 2013

### En matière d'activités et d'emplois :

- Soutien à la production de semences fermières
- Etude de faisabilité pour un projet de ressourcerie
- Équipements de locaux pour l'implantation d'une ressourcerie
- Travaux d'aménagement d'un local d'activités à Vernon
- Création d'un atelier relais pour l'accueil d'un artisan d'art (bijou) à Saint-Martin-de-Valamas
- Revitalisation du site d'activités du Moulinon à Saint Sauveur de Montagut
- Etude multi-commerce à Malbosc

### En matière de services à la population :

- Diagnostic partagé enfance, jeunesse et lien social du Val de Ligne

### En matière de valorisation des patrimoines :

- Belvédère Saint Michel de Chabrillanoux (interprétation)

### **En matière de gestion de l'espace et d'urbanisme :**

Plan de développement de Massif, thématique châtaignier, Haute cévenne (phase 2)  
Formation des agents de développement et des élus à la gestion de l'espace  
Animation foncière pour la réhabilitation de châtaigneraie traditionnelle (année 1)  
Animation pour la réhabilitation de châtaigneraie traditionnelle et le PSADER  
Rénovation de landes à myrtilles à Lachamp- Raphaël  
Schéma intercommunal d'aménagement et de gestion de l'espace du Pays de Vernoux  
Schéma intercommunal d'aménagement et de gestion de l'espace du Vinobre  
Etude d'aménagement d'un nouveau quartier à Rocher

### **En matière d'accompagnement des territoires de projet :**

Animation gestion de l'espace / agriculture (année 3) – CdC Eyrieux aux serres  
Coordinateur enfance jeunesse (année 3) – CdC Beaume-Drobie  
Chargé de mission développement économique et touristique (année 2) – CdC Boutières  
Chargé de mission "culture et partenariat" (année 2) – CdC Eyrieux aux serres  
Diagnostic intercommunal du potentiel énergétique – CdC Pays de Vernoux  
Centrales villageoises du Val d'Eyrieux

### **Expérimentations pour maintenir et accueillir des actifs :**

A la rencontre des nouveaux entrepreneurs

## **2. Résultats financiers**

### **2.1. Tableau général récapitulatif**

*Eléments de synthèse :*

- le **montant de l'enveloppe** allouée au territoire pour la période 2007-2013 suite à l'obtention d'une dotation complémentaire au 01/01/2013 : **1 995 000 €**
- le **montant programmé** en euros à la date du 31/12/2013 est de **1 413 056,72 €, soit 70.83 % de l'enveloppe totale**
- la **subvention moyenne** allouée par projet (hors animation et coopération) est de **9 758,39 €** (1 083 182.04 € de FEADER programmés/111 dossiers)

*Pour plus de détail, se reporter au tableau d'avancement global du programme en page 5.*

### **2.2 Objectifs de paiements fixés par l'Etat**

Des objectifs de paiement cumulés ont été fixés au GAL, et intégrés dans l'avenant à sa convention, l'enveloppe complémentaire liée à la coopération étant venue augmenter ces objectifs de paiement :

<b>Tranches de paiement</b>	<b>Situation au 31/12/2012</b>	<b>Objectif au 31/12/2013</b>
<b>Paiement cumulé</b>	568 500 €	1 097 250 €
<b>% cumulé attendu</b>	30% (ramené à 28.50% avec la dotation complémentaire)	55%

Etat d'avancement des paiements au 31/12/2013

	2010	2011	2012	2013	En cours au 31/12/2013	Total
<b>Montant de FEADER payé</b>	30 772,69	260 509.39	221 485.36	342 418.46	209 461.11	<b>1 064 647.01 €</b>
<b>%</b>	1.5%	13%	11%	17%	10.50%	<b>53%</b>
<b>Nombre de paiements</b>	4	27	32	29	21	<b>107</b>
<b>Nombre de dossiers soldés</b>	4	21	27	24	21	<b>97</b>

Conscient des enjeux relatifs aux objectifs de paiement et afin de faciliter l'atteinte des objectifs de ces derniers, le GAL a enclenché dès juin 2013 un travail avec la DDT visant à identifier les difficultés, points de blocage et faciliter la résolution de ceux-ci.

La rencontre de juin a ainsi permis en toute transparence et objectivité de connaître la situation du GAL et les démarches entreprises ou à entreprendre (courriers aux maîtres d'ouvrage, ...). Le GAL s'est aussi doté d'outils plus fins de suivi des objectifs de paiement et des reliquats de crédits. A l'appui de ces derniers, le GAL s'efforce de transmettre régulièrement à la DDT un état des lieux détaillé vis-à-vis des objectifs de paiement, venant ainsi compléter le tableau de bord régional mensuel.

Au 31/12/2013, les objectifs de paiement ne sont pas atteints si l'on considère le montant FEADER réellement payé. Néanmoins, des demandes de paiement représentant 10.5% de la maquette ont été transmises au 31/12/2013 mais n'ont pas été payées. Avec ces dossiers, le taux de paiement s'élève à 53%, ce qui rapproche le GAL de son objectif fixé à 55%.

Malgré des efforts significatifs des différents intervenants, les délais de paiement restent longs. Le versement des cofinancements peut notamment considérablement retarder les paiements effectifs du FEADER.

Liste des opérations soldées en 2013 :

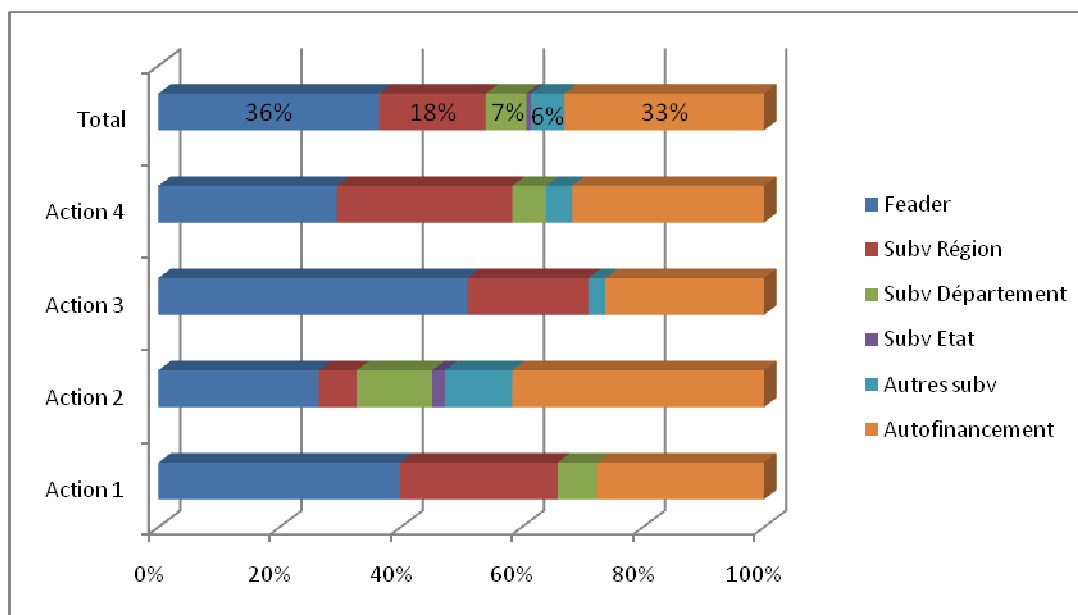
Action	N°	Dispositif	Libellé opération	Maître d'ouvrage	Montant Feader payé
2	d)	312	Développement d'une activité de transformation et de portage de repas	EURL L'Ormeau	11 940,40 €
1	a)	341 B	Accompagnement de la structuration d'une filière châtaignes sèches sur le territoire de la cévenne méridionale	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	5 500,00 €
1	a)	321	Création d'un point de vente collectif « Aux fermes des Rayols » (investissement)	Association « Aux fermes des Rayols »	9 200,00 €
1	a)	321	Communication relative au point de vente collectif « Aux Fermes des Rayols »	Association « Aux fermes des Rayols »	1 702,08 €
3	a)	323 E	Soutien au documentaire-fiction sur l'histoire des moulinsages	CdC Les Châtaigniers	7 646,28 €
1	f)	313	Soutien au développement des activités de la commune de Saint-Joseph-des-Bancs	Commune de Saint Joseph des Bancs	8 747,02 €
2	a)	321	Développement du dispositif de programmation théâtrale décentralisée du Théâtre de Privas – Saison 1	Théâtre de la Ville de Privas	10 000,00 €
3	g)	323 D	Etudes préalables à la création du nouveau quartier "Le Pradel" à Chassiers	Commune de Chassiers	10 385,37 €
4	a)	341 B	Animation gestion de l'espace / agriculture (année 2)	CdC Eyrieux aux Serres	5 255,25 €
1	c)	341 B	Etude de diagnostic pour la restructuration du bâtiment d'activités du Moulinon	CdC Eyrieux aux Serres	4 500,00 €
2	a)	321	Développement du dispositif de programmation théâtrale décentralisée – Saison 2	Théâtre de la Ville de Privas	9 999,91 €
4	a)	341 B	Animation gestion de l'espace / agriculture (année 2)	CdC Pays Beaume Drobie	3 778,76 €

1	b)	321	Création d'une ressourcerie et d'activités annexes complémentaires (année 1)	Association Tremplin Horizon	7 892,70 €
2	a)	321	Festival du film documentaire sur le développement durable du vinobre (année 3)	CdC Vinobre	2 677,56 €
3	g)	341 B	Etudes préalables à l'aménagement de l'ancien complexe hôtelier « Le Ventadour » à Pont de Labeaume	Commune de Pont de Labeaume	19 029,99 €
4	a)	341 B	Chargé de mission développement économique et touristique (année 1)	CdC des Boutières	16 080,80 €
6	a)	431	Assistance technique : animation et gestion du programme (2012)	Parc naturel régional des Monts d'Ardèche	52 250,00 €
3	g)	323 D	Diagnostic agricole	Cdc Les Châtaigniers	11 099,37 €
3	g)	323 D	Etude pré-opérationnelle d'extension du centre du village	Commune de Chirols	9 388,50 €
2	b)	321	Aménagement d'une crèche inter-entreprises	ADSEA 07	24 444,44 €
3	g)	323 D	Aménagement des espaces publics de Saint-Michel de Chabrillanoux	Commune de Saint Michel de Chabrillanoux	3 803,00 €
1	f)	321	Aménagement du Château de Blou	Commune de Thueyts	11 919,74 €
2	b)	321	Diagnostic partagé enfance, jeunesse et lien social	Cdc Val de Ligne	2 481,00 €
3	b)	323 E	Belvédère Saint Michel de Chabrillanoux (interprétation)	CdC Eyrieux aux Serres	5 196,73 €
Total :					254 918,90 €

### 2.3 Cofinancements / fiche-action

Un point précis de l'état des cofinancements sur le programme a été fait en 2012 à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours.

Ci-dessous, un détail des cofinancements par fiche action du programme sur la base **des dossiers payés en 2013** (soit 26 dossiers représentant un coût éligible 635 831 €) :



Un point plus précis sera fait à l'occasion de l'évaluation finale du programme en 2014.

## 3. Instances du programme

### 3.1 Le Comité de programmation

Le Comité de programmation du GAL des Monts d'Ardèche est composé de 16 membres privés et 14 membres publics. Il est envisagé, tant dans sa composition que dans son fonctionnement, comme un réseau rural local autour de la politique d'accueil.

Ses modalités de fonctionnement sont les suivantes :

- il se réunit au moins 3 fois par an dans sa forme institutionnelle et délibérante ;
- le premier comité de programmation de l'année constitue également un comité de suivi, qui fait l'objet de la validation du rapport annuel du GAL ;
- chaque comité peut faire l'objet d'un échange et d'une validation plus stratégique au-delà des dossiers étudiés : présentation du diagnostic culturel, réflexion sur le déroulé et les modalités du Comité de programmation, élaboration d'un règlement d'intervention, définition de la stratégie coopération, évaluation...
- d'autres rencontres peuvent être organisées en plus petits groupes, en fonction des besoins et sur la base du volontariat des membres, et en particulier les cafés Leader, temps convivial autour du programme

Conformément à l'annexe 5 de la convention Parc/GAL/Etat/ASP, le rôle du Comité de programmation est le suivant :

- examiner les projets qui pourraient prétendre au programme LEADER : avis de principe en opportunité ; ces dossiers seront ensuite instruits avec l'assistance du GAL puis soumis à programmation,
- avoir l'initiative des propositions de programmation des projets LEADER,
- examiner et approuver les critères de sélection des opérations financées au titre de chacune des opérations, eu égard notamment aux priorités retenues et aux objectifs fixés,
- se voir présenter les avis techniques et analyses réglementaires recueillis par le GAL sur les projets à financer au titre de LEADER et statuer sur chacun de ceux-ci,
- évaluer périodiquement les progrès réalisés pour atteindre les objectifs spécifiques de l'intervention,
- suivre l'avancement des opérations et du programme dans sa globalité,
- établir et acter les propositions de modifications de la maquette financière ou du plan de développement,
- proposer à l'autorité de gestion ses besoins en termes d'autorisations d'engagement pour l'année à venir,
- veiller au respect des politiques nationales et communautaires.

Années	Nombre de Comités	Observations
2008	<b>1 Comité de programmation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CP 1 : 09/12/2008</li> </ul>	Présentation du programme, élection du Président et validation de la convention Parc/GAL/Etat/CNASEA.
2009	<b>6 Comités de programmation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CP 2 : 03/02/2009</li> <li>• CP 3 : 07/04/2009</li> <li>• CP 4 : 09/06/2009</li> <li>• CP 5 : 07/07/2009</li> <li>• CP 6 : 29/09/2009</li> <li>• CP 7 : 08/12/2009</li> </ul>	<p><i>Stratégie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration partagée des outils du programme</li> <li>• Remise de la boîte à outils du Comité de programmation aux membres</li> <li>• Temps d'échange pour optimiser la mise en œuvre du programme Leader</li> <li>• Présentation du diagnostic culturel des Monts d'Ardèche</li> <li>• Adoption des règlements suivants : aide à l'ingénierie de projet, réhabilitation de sentiers de randonnée emblématiques, opérations localisées dans les villes-portes, aide aux manifestations, stratégie culturelle</li> </ul> <p><i>Evolution de la composition du Comité de programmation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison de l'emploi et de la formation de l'Ardèche méridionale : Christine Ballu a été remplacée par Bruno Ach (suppléant) à compter du CP 6</li> <li>• CCI de l'Ardèche méridionale : Pierre Fraysse a été remplacé par Alain Féougier à compter du CP 6, Alain Féougier étant donc passé de suppléant à titulaire. A ce jour, le siège de suppléant de la CCI de l'Ardèche méridionale est non pourvu.</li> <li>• Artistes : Christian Bonzolakis a occupé le siège de suppléant à compter du CP 7.</li> </ul>
2010	<b>4 Comités de programmation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CP 8 : 23/03/2010</li> <li>• CP 9 : 22/06/2010</li> <li>• CP 10 : 28/09/2010</li> <li>• CP 11 : 09/12/2010</li> </ul>	<p>Afin de faciliter les liens entre les titulaires et suppléants, la liste des membres a été rajoutée systématiquement à l'ordre du jour à compter du 09/12/2010.</p> <p>Une consultation écrite a eu lieu pour le Comité de programmation du 09/12/2010, le double-quorum n'ayant pas été atteint.</p> <p><i>Stratégie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan 2009 et préconisations 2010 (mars)</li> <li>• Règlement en matière de soutien aux activités et à l'emploi (mars)</li> <li>• Journée d'échange à Beaumont (22/06/2010)</li> <li>• Adoption de l'appel à projets permanent « Organiser l'espace dans les Monts d'Ardèche : urbanisme, foncier, agriculture... » (juin)</li> <li>• Présentation du PSADER Parc et de son articulation avec le programme Leader (septembre)</li> <li>• Stratégie coopération (décembre)</li> </ul> <p><i>Evolution de la composition du Comité de programmation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc : Eric Arnou a été remplacé par Eric Lespinasse (titulaire) à compter du CP 10 ; Bernard Couedel, déjà suppléant d'Eric Arnou, est devenu suppléant de Christian Moyersoën ; de même Jean-Daniel Balayn, déjà</li> </ul>

		<p>suppléant de Christian Moyersoën, est devenu suppléant d'Eric Lespinasse.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chambre de métiers de l'Ardèche : Christian Rouveure a été remplacé par Olivier Saulignac (titulaire) et Yvan Baudoin a été remplacé par Michel Chatron (suppléant) à compter du CP 10 ;</li> <li>Fédération bi-départementale des Foyers Ruraux : Laurent-Marc Meallares a été remplacé par Yves Roche (titulaire) à compter du CP 10</li> </ul>
2011	<p><b>5 Comités de programmation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CP 12 : 22/02/2011</li> <li>CP 13 : 03/05/2011</li> <li>CP 14 : 12/07/2011</li> <li>CP 15 : 04/10/2011</li> <li>CP 16 : 13/12/2011</li> </ul>	<p><i>Stratégie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan 2010 et préconisations 2011 (février)</li> <li>Mise au point d'une stratégie en matière de dégressivité sur une aide au démarrage</li> <li>Activation du dispositif 413/351 et modification de la maquette financière</li> <li>Présentation des objectifs de l'évaluation à mi-parcours</li> <li>Remise d'un QCM aux membres du CP (évaluation, coopération, évolutions...)</li> <li>Intervention de l'autorité de gestion pour faire part des préconisations de l'Etat (décembre)</li> <li>Séance de préparation des Assises de l'accueil (décembre)</li> </ul> <p><i>Fonctionnement du Comité de programmation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Demande des membres à être informés des évolutions significatives sur des projets en cours</li> <li>Demande des membres à ce que les projets soutenus sur plusieurs années fassent l'objet d'une réflexion sur la pérennisation du projet et des postes</li> <li>Présentation systématique de la liste des projets pour lesquels une sollicitation a été faite auprès du GAL</li> </ul> <p><i>Evolution de la composition du Comité de programmation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lorraine CHENOT remplace Franck BRECHON et Jean-Roger DURAND remplace Eric LESPINASSE en tant que membre titulaire pour le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.</li> <li>Chambre d'agriculture de l'Ardèche : Danielle MOUNIER a été remplacée par Marcel VOLLE (titulaire) à compter du CP 15</li> <li>Démission de Bernard Mirabel</li> </ul> <p><i>Divers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil de la DRAAF en Comité de programmation (février)</li> </ul>
2012	<p><b>5 Comités de programmation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>CP 17 : 06/03/12</li> <li>CP 18 : 11/06/12</li> <li>CP 19 : 03/07/13</li> <li>CP 20 : 16/10/12</li> <li>CP 21 : 11/12/12</li> </ul>	<p><i>Stratégie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan 2011 et préconisations 2012 (mars)</li> <li>Conduite de l'évaluation à mi-parcours (élaboration du cahier des charges, consultation, sélection du prestataire (ARGOS), mise en place d'un groupe de travail ; un comité de programmation consacré à la conduite de l'évaluation à mi-parcours et un comité validant les orientations issues de l'évaluation à mi-parcours</li> <li>Dotations complémentaires de 45 000 € pour la coopération</li> <li>Demande d'une dotation complémentaire pour le programme de 339 000 €</li> </ul>

		<p><i>Fonctionnement du Comité de programmation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation du 2<sup>ème</sup> café Leader en octobre 2012</li> </ul>
2013	<p><b>3 Comités de programmation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CP 22 : 26/03/13</li> <li>• CP 23 : 25/06/13</li> <li>• CP 24 : 15/10/13</li> </ul>	<p><i>Stratégie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan 2012 et préconisations 2013 (mars)</li> <li>• Coopération : réalisation d'un stage sur la coopération, mise en route de partenariats sur les 2 projets de coopération transnationale du GAL</li> <li>• Avenant à la convention et modification de la maquette financière suite à l'obtention d'une dotation complémentaire de 100 000 € et définition de la stratégie de programmation jusqu'à la fin du programme</li> <li>• Mise en place de mesures pour favoriser la mise en paiement des dossiers et l'atteinte des objectifs de paiement semestriels</li> </ul> <p><i>Fonctionnement du Comité de programmation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de 2 cafés Leader en début et fin d'année</li> <li>• Retour des membres sur le site internet du programme « Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche »</li> <li>• Demande des membres à être informés des dossiers fragiles ou posant des difficultés</li> </ul> <p><i>Evolution de la composition du Comité de programmation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Christel CESANA remplace Marcel VOLLE en tant que représentant titulaire de la Chambre d'agriculture</li> <li>• Nathalie EXMELIN remplace Céline MESTRIES en tant que représentante suppléante du CIDFF</li> <li>• Laurent-Marc MEALLARES remplace Mireille POITEVIN en tant que représentante titulaire du CLD de l'Ardèche Méridionale</li> </ul> <p><i>Divers :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations sur la préparation de la nouvelle génération de programmes européens 2014-2020</li> <li>• Accueil d'une nouvelle gestionnaire Leader</li> </ul>
<b>TOTAL</b>	<b>24 Comités</b>	

- **Participation des membres aux réunions du CP sur l'année écoulée :** *suivi réalisé*
- **Nombre de public/privé pour membres titulaires et suppléants sur chaque CP :** *suivi réalisé*
- **Modalités de mobilisation des membres du CP :** rappel de la liste des membres à chaque convocation pour le Comité de programmation, relance téléphonique, temps d'échange informel à la fin de chaque Comité...



### 3.2 Comités techniques et autres instances

**Comité technique** : le Comité technique a été réuni une première fois physiquement en 2009 dans le cadre du démarrage du programme. Il a ensuite été consulté par voie électronique, conduisant peut-être à une certaine démobilisation de ses membres, en dehors des partenaires financeurs. Il a enfin été convié à réfléchir sur l'évaluation à mi-parcours du programme en 2012.

## 4. Animation du programme en 2013

### 4.1 Accompagner les maîtres d'ouvrage

Les modalités d'accompagnement des maîtres d'ouvrage sont de plusieurs natures et se combinent entre elles en fonction de la maturation des projets. Elles s'inscrivent souvent dans la durée.

- **1<sup>er</sup> contact** (courriel, téléphonique ou physique) : ce premier contact permet d'identifier la cohérence du projet au regard de la stratégie Leader mais aussi son éligibilité et sa faisabilité au titre du FEADER. Elle permet aussi d'orienter certains projets vers d'autres financements, d'autres collègues ou encore d'autres partenaires.
- **Aide à l'élaboration de l'action** : cette étape prend différentes formes selon les projets, et notamment si ce projet est accompagné par ailleurs par un partenaire (Site de proximité, Pays...). Le GAL se positionne selon les situations en accompagnateur (aide à la définition du projet, identification des personnes ressources...), en rassembleur (mobilisation des co-financeurs, organisation d'un tour de table entre les co-financeurs), en appui à la recherche de co-financement... Dans de nombreux cas, ces étapes impliquent également des chargés de mission thématiques du Parc.
- **Aide au montage du dossier (fiche-action et formulaire)** : il s'agit dans cette étape d'une aide à la formalisation du projet (élaboration de la fiche-action Leader : contexte, objectifs, descriptif) et d'un appui au montage du plan de financement (analyse globale et spécifique par rapport au FEADER).
- **Pré-instruction réglementaire** : cette étape se fait en lien étroit avec l'autorité de gestion à toutes les étapes de l'accompagnement d'un projet : très en amont pour identifier les problèmes d'inéligibilité bloquants, pendant l'accompagnement pour identifier les points de vigilance, au moment du passage du dossier en opportunité, et avant la programmation du dossier. La pré-instruction se décline au niveau du GAL en 3 volets : au regard de la stratégie Leader, au regard du développement durable et au niveau de l'éligibilité.
- **Suivi de l'action** : Le GAL essaye d'être présent tout au long de la mise en œuvre concrète du projet. Ce suivi se réalise aussi à travers les liens que le GAL entretient avec des partenaires techniques qui accompagnent ces projets (Sites de proximité, Parc, Pays/CDRA...)
- **Demande de paiement** : il s'agit d'une phase d'accompagnement cruciale dans le cadre du FEADER puisqu'elle détermine à quelle hauteur le FEADER va pouvoir être mobilisé. Le GAL joue ici un rôle d'interface entre le maître d'ouvrage et les co-financeurs. Cette phase nécessite un investissement très important de la part du GAL compte tenu de la complexité du FEADER.
- **Bilan de l'opération** : cette étape a été renforcée afin de rendre plus lisible au fil de l'eau l'action du programme Leader tant au niveau du territoire qu'au-delà. Ainsi, un modèle de bilan a été réalisé : il sert à rendre compte du projet, à l'évaluer et constitue également le rapport d'exécution de l'opération. Il fait l'objet d'une co-construction avec le maître d'ouvrage. IL est systématiquement mis en ligne sur le site [www.vivre-monts-ardeche.fr](http://www.vivre-monts-ardeche.fr).

*Nombre de projets accompagnés*

*(Les chiffres incluent les actions d'animation et de coopération)*

Année	Programmation	Opportunité	Paiement	Autres	Total
2009	24	9		Non comptabilisé	33 (minimum)
2010	21	11		Environ 30	Environ 52
2011	20	22		Environ 20	Environ 62
2012	36	27		Environ 20	Environ 83
<b>2013</b>	<b>32</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>Environ 14</b>	<b>Au moins 100</b>

A compter de 2010, des points sur les projets pour lesquels une sollicitation a été faite auprès du GAL sont régulièrement fait en séance. Cette présentation distingue :

- Les dossiers pour lesquels Leader ne semble pas être l'outil adapté (stratégie, complexité, éligibilité,...) et pour lesquels une première réponse technique a été faite en ce sens ;
- Les contacts établis sur de nouveaux projets.

#### *En guise de synthèse sur l'accompagnement*

Dans tous les cas et au cours de toutes les étapes, l'accompagnement des maîtres d'ouvrage vise à **éviter la logique de guichet**. Les services techniques du GAL privilégient la qualité relationnelle avec les maîtres d'ouvrage, et cela s'avère d'autant plus important dans ce contexte complexe lié au FEADER. Ce n'est pas non plus sans incidences, dans un sens comme dans l'autre, pour le GAL et la structure porteuse : image, temps passé...

Ainsi, la **complexité du FEADER a fortement modifié :**

- **la manière d'accompagner les porteurs de projet**, dans la mesure où l'ingénierie financière (éligibilité au FEADER et élaboration kafkaïenne des plans de financements) vient souvent à primer sur le reste ;
- le type de projet ;
- la capacité d'innovation du territoire.

Il est à noter que suite au travail réalisé pour l'obtention d'une dotation complémentaire, l'évaluation à mi-parcours et les mesures prises pour assurer la consommation des crédits Feader dans le cadre de l'entrée en fin de programme, les projets restants à programmer sont désormais identifiés. Dans ce contexte, et au regard de l'avancement du programme, la communication sur le programme Leader pour faire émerger de nouveaux projets n'est plus une priorité.

## **4.2 Animer et mettre en œuvre le programme**

L'animation de la stratégie du GAL en 2013 peut être synthétisée comme suit :

<b>Fiche-action</b>	<b>Réalisations 2013</b>
<i>Développer et structurer les potentiels locaux d'emplois et d'activités</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la stratégie économique suite à l'évaluation à mi-parcours et l'obtention de la dotation complémentaire</li> <li>• Animation et accompagnement sur une thématique forte : « l'insertion sociale et professionnelle », avec la tenue notamment le 14 juin 2013 d'une journée thématique dédiée à Montpezat-sous-Bauzon : « Quand les patrimoines génèrent de l'insertion sociale et professionnelle » (valorisation de projets soutenus par Leader) ; préparation d'un mémento sur ce sujet ; accompagnement du chantier d'insertion « Culture du bijou » et de plusieurs projets de ressourceries</li> <li>• Soutien à la création de locaux d'activités portés par des collectivités</li> </ul>
<i>Soutenir le développement des services à la population</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement de deux diagnostics petite enfance, enfance jeunesse (dont un hors Leader)</li> </ul>
<i>S'appuyer sur les patrimoines comme facteur de développement</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du soutien aux démarches communales et intercommunales de gestion de l'espace</li> <li>• Lancement opérationnel de l'élaboration des 3 premiers SIAGE (Schémas Intercommunaux d'Aménagement et de Gestion de l'Espace)</li> <li>• Renforcement et mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de reconquête de la châtaigneraie traditionnelle</li> <li>• <u>Intégration de la démarche de candidature Géoparc</u></li> </ul>
<i>Expérimenter de nouveaux outils en faveur du maintien et de l'accueil d'actifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre de plusieurs Communautés de communes</li> <li>• Poursuite des plans de coopération avec le Pays Beaume-Drobie, Eyrieux-aux-serres, le Pays de Vernoux, les Boutières et Vinobre</li> <li>• Poursuite du partenariat avec le CRDR sur l'ingénierie</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la convention de partenariat avec les Sites de proximité et avec la MDEF</li> </ul>
<i>Coopérer pour questionner la ruralité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la mobilisation autour des projets de coopération transnationale (stage 5 mois, accueil de délégations étrangères, signature de deux accords de coopération transnationaux, ...)</li> <li>• Poursuite du projet de coopération interterritoriale « Paysage industriel » : conduites des actions de médiation locales, inauguration de l'œuvre de Lani Maestro le 14/11/13, réalisation d'un dossier de presse commun : <a href="http://www.parc-monts-ardeche.fr/votre-parc/centre-de-ressources/category/31-maintien-et-accueil-d-actifs.html">http://www.parc-monts-ardeche.fr/votre-parc/centre-de-ressources/category/31-maintien-et-accueil-d-actifs.html</a>)</li> </ul>
<i>Mise en œuvre du programme</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication via le site internet « Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche » et autres outils sur les projets réalisés en particulier</li> <li>• Mise en place d'outils de gestion de fin de programme (paiement, programmation)</li> </ul>

A compter de septembre 2013, un remplacement a eu lieu au sein du GAL et la mission animation-gestion a été revue afin qu'1 ETP en totalité soit désormais dédié à la gestion administrative et financière du programme.

### 4.3 Participer à la mise en réseau

En 2013, le GAL a participé à la mise en réseau tant régionale que nationale.

*En matière de fonctionnement de Leader :*

- Participation aux réunions du réseau de gestion de proximité de Rhône-Alpes
- Participation au forum Leader « Leader 5.0 » en novembre dans le Beaujolais vert
- Participation au séminaire européen 2014-2020 en avril à Bruxelles

### 4.4 Fonctionnement administratif du programme

Dans un contexte d'évolutions administratives et règlementaires quasi permanentes, **les relations entre le GAL, l'Etat et l'ASP** ont été fréquentes et de qualité. Elles ont permis d'apporter la plupart du temps des réponses ou en tout cas de faire remonter les problèmes rencontrés au niveau national ou encore d'accélérer la résolution des points de blocage. L'Etat (via la DDT et la DRAAF) a toujours été à l'écoute du GAL, tout comme l'ASP, et ceci s'est avéré précieux dans un programme où personne à son échelle ne peut maîtriser tout le processus et en connaître toutes les ficelles.

Néanmoins, les procédures administratives inhérentes au programme Leader impactent fortement la gestion des projets et notamment les délais entre l'émergence du projet et la programmation, puis entre la réalisation et le paiement effectif.

*En guise de synthèse sur le volet fonctionnement administratif du programme, les points suivants peuvent être soulevés :*

- Le GAL est véritablement l'interlocuteur privilégié des maîtres d'ouvrage ; cela constitue une plus-value pour le territoire mais ne va pas sans poser de difficultés dans cette situation complexe liée au FEADER où le GAL doit faire preuve de pédagogie, doit arrondir les angles et doit supporter les difficultés endurées par les maîtres d'ouvrage ;
- Un fonctionnement administratif qui amène à s'interroger sur le type de projets soutenus en rapport à la stratégie voulue, sur l'effet levier de Leader, sur l'innovation... En particulier à l'échéance proche du programme, les choix du GAL en matière de « pré-sélection » des projets restant à programmer sous soumis à des contraintes qui dépassent l'intérêt stratégique : échéances de réalisation, de paiement, prise en compte de la complexité du montage, cofinancements, ...
- Un volet gestion devenu trop chronophage et qui a conduit à la refonte de la répartition du temps animation/gestion au sein du GAL pour dédier un temps plein sur les aspects administratifs et financiers ...

## 4.5 Communication

Rappel des années antérieures :

En 2009, le GAL :

- a établi sa stratégie de communication : charte graphique et plan de communication ;
- a élaboré et diffusé ses outils de communication :
  - Plaquette
  - Kakémonos, banderoles
  - Site internet « Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche ».

En 2010, la communication s'est appuyée sur les outils mis en place :

- Diffusion et utilisation de la plaquette Leader ;
- Actualisation du site internet « Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche »
- Journée d'échanges « urbanisme et opérations d'aménagement » du 30 juin 2010 à Beaumont ;
- Présentation du programme Leader au sein du Carrefour de l'accueil ;

En 2011, la communication s'est employée à rendre compte des premiers résultats et à donner envie de travailler sur les thématiques du programme via :

- Journée d'échange et de témoignages autour du programme le 3 mai 2011 à Montpezat sous Bauzon
- Réalisation de 4 vidéos sur le programme
- Actualisation du site internet « Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche »



En 2012, la communication s'est employée à mettre l'accent sur une thématique nécessitant de faire émerger des projets d'éco-hameaux : échanges d'expériences, mobilisation des partenaires et des porteurs de projets :

- Réalisation d'un atelier : éco-quartier/éco-hameau - Habiter aujourd'hui et demain les Monts d'Ardèche le 3 février 2012 => 80 participants



- Edition d'un mémento dédié à cette thématique : *Eco-quartiers, éco-hameaux : les questions à se poser*  
[http://www.parc-monts-ardeche.fr/images/phocadownload/cahiers\\_techinques\\_et\\_guides\\_pratiques/memento\\_eco\\_quartier-2.pdf](http://www.parc-monts-ardeche.fr/images/phocadownload/cahiers_techinques_et_guides_pratiques/memento_eco_quartier-2.pdf)



En 2013, la communication s'est employée à mettre l'accent sur une thématique sur laquelle le GAL s'est fortement investie : l'insertion, en lien avec les patrimoines. Une journée thématique « Quand les patrimoines génèrent de l'insertion sociale et professionnelle » s'est ainsi tenue le 14 juin 2013 à Montpezat-sous-Bauzon et a réuni une trentaine de personnes. Elle a donné lieu à un projet de mémento qui sera diffusé en 2014.

D'autre part, les besoins en communication pour promouvoir le programme ont été moins importants puisque les crédits disponibles pour de nouveaux projets se réduisent et qu'une majorité des projets accompagnés ont déjà été identifiés.

Le GAL a poursuivi ses actions de communication principalement par l'actualisation de son site internet « Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche » (mise en ligne des bilans de réalisation des actions, actualités, ...).



#### 4.6 L'évaluation/capitalisation

L'évaluation à mi-parcours du GAL a été conduite en 2012.

La capitalisation des opérations soutenues se fait au fil de l'eau via un bilan mis en ligne sur le site internet.

Dans le cadre du forum Leader Rhône-Alpes 2011, deux fiches de capitalisation ont été réalisées sur notre GAL : elles concernent les cafés Leader et l'ingénierie de projet. 4 autres fiches de capitalisation ont été élaborées dans le cadre de la demande de dotation complémentaire : Accompagner les projets de territoire intercommunaux, Quand le territoire génère de l'insertion sociale et professionnelle, Développement d'une e-coopérative, Aménager l'espace pour accueillir durablement.

L'évaluation finale du programme va être conduite courant 2014.

#### 4.7 Contacts et orientations

Le programme arrivant à sa phase d'achèvement, les projets restant à programmer sont d'ores et déjà identifiés et les contacts mis en place avec les porteurs de projets pour le montage de leurs dossiers. Une part plus conséquente du travail du GAL sera orientée sur la mise en paiement des dossiers et l'atteinte des objectifs de paiements.

## 5. La coopération

### *Stratégie du GAL en matière de coopération*

3 projets de coopération sont achevés et ont été soldés en 2013 :

#### - **Paysage industriel :**

Pour interroger l'évolution de son paysage industriel, le Parc s'est engagé dans cette coopération avec les Parcs du Vercors, du Pilat et de Lorraine. La démarche, soutenue par le dispositif « Les nouveaux commanditaires » de la Fondation de France, a consisté en la mise en mouvement du territoire autour de la question de l'évolution de son paysage industriel. La constitution d'un groupe de commanditaires a alors permis de faire émerger des questionnements et de passer commande à un artiste. Autour de cette colonne vertébrale artistique, des actions de médiation ont été proposées, afin d'élargir les publics et d'éclairer la manière de traiter la question posée par l'artiste.

Dans les Monts d'Ardèche, avec les Communautés de communes des Boutières et d'Eyrieux aux serres, les artistes Lani Maestro et Elisabeth Ballet ont été invitées. La première pour intervenir dans l'ancienne usine Murat, lieu fondateur de l'histoire de l'industrie du bijou en phase de requalification, à Saint-Martin-de-Valamas ; et la seconde pour poser un regard sur les moulins dans les paysages et les mentalités à l'échelle de la Communauté de communes d'Eyrieux aux serres.

- *1<sup>ère</sup> résidence : Eyrieux aux Serres* : Après une année 2011 consacrée à la mobilisation des acteurs au niveau local et à la formulation de la commande, l'année 2012 a été celle des premières rencontres avec l'artiste, Elisabeth Ballet. L'année 2013 a quant à elle été celle des rencontres auprès d'un public élargi avec l'organisation de 4 temps forts autour du projet :
  - La restitution de l'étude de l'artiste le 18/04/2013 : 50 personnes
  - Vendredi 8 novembre à 20h30 : projection du film documentaire L'esprit des friches : 30 personnes
  - Samedi 7 décembre à 9h30 : balade commentée sur la Dolce Via et table-ronde : 30 personnes
  - Mercredi 11 décembre (journée) : visite de l'Atelier-Musée du Chapeau de Chazelles-sur-Lyon : 10 personnes
- *2<sup>ème</sup> résidence : les Boutières* : Après une année 2011 consacrée à la mobilisation des acteurs au niveau local et à la formulation de la commande, l'année 2012 a été celle des premières rencontres avec l'artiste Lani Maestro et ses premiers temps de présence sur le territoire, correspondant au démarrage de son travail d'étude d'une œuvre de préfiguration. La recherche-action autour de la mise en patrimoine du bijou dans les Boutières a également débuté en octobre 2012. L'année 2013 a quant à elle été celle des réalisations concrètes avec la poursuite et la finalisation de la recherche-action, la présentation du projet d'œuvre par Lani Maestro et la production de l'œuvre, inaugurée le 14 novembre 2013 à Saint Martin de Valamas.

#### *A suivre sur ce projet en 2014 :*

- Inauguration de l'œuvre d'Elisabeth Ballet au printemps 2014
- Inaugurations des 5 autres œuvres dans le Pilat, la Lorraine et le Vercors en 2014
- Restitution du collectif d'architectes Atelier des fantasques
- Poursuite de la coordination commune du projet : direction artistique, outils de communication, poursuite de l'observation du projet par un chercheur en sciences sociales et une historienne de l'art.

#### - **De l'idée au projet :**

La mobilisation du dispositif visait à soutenir l'émergence de projets de coopération, notamment transnationales (identification et rencontre de partenaires potentiels, définition du projet commun, élaboration d'une stratégie de coopération), dans le cadre de la stratégie de coopération du GAL intitulée « Coopérer pour questionner la ruralité ». Cela a permis d'enclencher deux coopérations transnationales et d'aller plus loin dans la stratégie coopération du GAL grâce à l'appui d'un stagiaire. Ce dernier a doté le GAL d'outils de présentation en anglais, facilitant ainsi pour l'avenir la recherche de nouveaux partenaires.

2 projets de coopération transnationale seront réalisés en 2014 :

- Transhumance
- Terres rurales d'Europe

*Les projets*

<b>Projets (en italique : achevés)</b>	<b>Nature de la coopération</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Partenaires</b>
<i>Paysage industriel (2 dossiers)</i>	<i>Interterritoriale</i>	<i>2011-2013</i>	<i>Parcs du Pilat, du Vercors et de Lorraine</i>
<i>De l'idée au projet</i>	<i>Transnationale</i>	<i>2011-2013</i>	<i>Préfiguration de projets de coopération via la rencontre de différents partenaires</i>
Transhumance	Transnationale	2014	GAL italiens, espagnols, grecs et portugais
Terres rurales d'Europe	Transnationale	2014	GAL italiens, espagnols, grecs, portugais et suédois

## 6. Valeur ajoutée Leader

**La valeur ajoutée Leader en matière de :**

- Définition et mise en œuvre de stratégie de territoire
- Mise en œuvre du partenariat public privé
- Gouvernance territoriale
- Dynamique territoriale
- Flexibilité des procédures
- Mise en place d'innovations
- Transversalité
- Publics spécifiques
- Effet levier
- Transférabilité et coopération

L'ensemble des éléments qui précèdent ont été formulés dans le cadre de la démarche évaluative initiée par la DRAAF à l'échelle régionale et conduite par le CIEDEL en 2009-2010.

L'évaluation externe à mi-parcours conduite en 2012 a permis d'analyser la valeur ajoutée Leader à travers ces différents aspects. Il convient donc de s'y reporter.

## Conclusion

L'année 2012, avec l'évaluation à mi-parcours du programme, a permis de prendre du recul sur le programme, de le réorienter et de préparer la demande de dotation complémentaire.

L'année 2013 a ainsi vu un renforcement de la stratégie sur certaines thématiques ciblées en lien avec l'évaluation à mi-parcours et l'augmentation de l'enveloppe Feader dédiée au programme.

A fin 2013, des mesures de fin de gestion sont déployées afin d'assurer tant la fin de programmation que le paiement des dossiers dans le cadre des obligations nationales et des objectifs de paiement semestriels fixés aux GAL. Ainsi le comité de programmation a été saisi pour avis de principe sur les différents projets qui seront encore soutenus par le programme en 2014. Un travail de sensibilisation a également été engagé et sera poursuivi en 2014 auprès des porteurs de projets afin d'assurer la rigueur nécessaire à la mise en paiement des dossiers.

L'année 2014 sera une nouvelle année charnière tant par rapport au contexte territorial (fusions intercommunales, élections, renouvellement des politiques contractuelles, ...) qu'au contexte « Leader » (fin de programmation, accent sur la gestion et les paiements, prochaine programmation 2014-2020, ...). Les chantiers 2014 seront donc les suivants (validés lors du Comité de programmation du 28 janvier 2014) :

- Cap sur la stratégie
- Atteinte des objectifs de paiements
- Evaluation finale du programme en lien avec le GAL des 3 Sources
- Actions de coopération :
  - Accueil des portugais du GAL Raia Historica
  - Projet « Terres rurales d'Europe »
  - Projet « Transhumance »